

Conditions Générales de Ventes

La location d'un hébergement ou d'un emplacement de plein air entraîne l'entière adhésion du client aux conditions générales de réservation et l'acceptation sans réserve de l'intégralité des dispositions. Chaque famille doit être inscrite par un contrat dont les droits ne sont pas transmissibles. Cette location est une location "précaire".

Les tarifs ou informations publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission (textes et photos non contractuels). Seuls les prix figurant sur votre facture sont contractuels. Les prix mentionnés sur la brochure sont exprimés en euros TVA incluse (au taux en vigueur au 01/12/2016). Le prix arrêté lors de la réservation comprend la TVA en vigueur. *Le prix contractuel est sujet à modifications dans les limites légales et réglementaires, "lorsqu'interviennent des variations des taux de TVA applicables, entre la date de réservation et la date de paiement du solde".*

Les tarifs des réservations confirmées avant cette date resteront inchangés. Le montant de la taxe de séjour, variable selon les communes, (susceptible de modifications en 2017) est celui en vigueur lors du séjour.

Les campings Sandaya refusent l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'hébergement louée (bébé et enfants compris). Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront pas acceptés dans les campings Sandaya. Réservation de groupe : Toute réservation de plus de 3 hébergements ou emplacements par une personne physique ou une personne morale à la même date de séjour constitue un groupe. Les hébergements et emplacements proposés sur le site internet Sandaya sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Les demandes de réservation de groupe doivent être impérativement adressées par email à vacances@sandaya.fr.

Une confirmation de réservation vous sera adressée à réception des arrhes. En cas de demande spécifique, nous indiquerons un numéro d'emplacement, tenant compte de vos préférences (supplément de 30€ par séjour) et selon nos disponibilités, en nous efforçant de vous donner satisfaction. Toutefois si cette préférence ne pouvait être honorée, le supplément serait remboursé.

Les arrhes (30% du montant du séjour), ainsi que l'option annulation doivent obligatoirement accompagner le contrat de réservation. Ils seront déduits du montant du séjour. Toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date de début du séjour doit être accompagnée de la totalité du règlement.

Le règlement du solde du séjour se fait au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Son absence peut entraîner l'annulation de la réservation.

Conditions d'annulation : Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit **courrier** ou par mail à sc@sandaya.fr et adressée au camping. Les délais sont calculés à la date de la réception de la demande.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, les arrhes seront conservés.

En cas d'annulation à moins de 30 jours avant l'arrivée, l'intégralité du séjour est due au camping. A la réservation, il est possible de souscrire en option payante une assurance annulation.

ASSURANCE ANNULATION :

Sandaya vous propose en option payante une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou une partie du séjour à nos vacanciers. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales de Gritchen Affinity (disponible sur le site www.sandaya.fr), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

La cotisation de l'option annulation est payable intégralement et uniquement lors de la réservation :

- 15€ / séjour pour les emplacements de camping (maximum 30 jours).
- 4€ / jour pour les locatifs.

Comment annuler mon séjour ?

Pour déclarer votre annulation, rien de plus facile :

Avertissez Sandaya de votre désistement, retard ou interruption par courrier ou par mail à sc@sandaya.fr.

Déclarez votre annulation ou interruption de séjour en ligne www.declare.fr.

Vous êtes remboursé sous 48h.

ARRIVÉE/DÉPART :

- Arrivée mobil home à partir de 16h, départ avant 10h.
- Arrivée emplacement à partir de 15h, départ avant 11h.

Pour toute arrivée ne correspondant pas aux indications du formulaire de réservation, l'accès au camping pourra être refusé et le séjour annulé : Le règlement du séjour sera conservé par le camping ainsi que la cotisation option annulation.

24 heures après la date d'arrivée prévue, si vous ne vous êtes pas présenté, la réservation sera considérée comme annulée. SANDAYA disposera des arrhes et du règlement du séjour.

Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception; il est responsable des troubles occasionnés par les personnes qui séjournent avec lui. **Le non-respect caractérisé** du règlement intérieur pourra entraîner l'expulsion du campeur.

En cas de départ avant la fin du séjour, aucun remboursement ne sera consenti.

Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte dans le cas d'une fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liée à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

Chaque cottage ou résidence mobile contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps, et du linge de toilette). L'inventaire est distribué à l'arrivée. Le locataire est tenu de le contrôler *et de signaler, dès le jour même toute anomalie*. Toute insatisfaction concernant l'état de propreté, ou l'état général du locatif doit être notifiée au plus tard 24h après l'arrivée, ceci afin de permettre d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable plus de 24h après le jour d'arrivée.

Le nettoyage du cottage ou de la résidence mobile est à la charge du locataire. En fin de séjour, le cottage ou la résidence mobile doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, un forfait nettoyage de 65€ sera retenu sur le dépôt de garantie.

Propreté : Les places doivent être tenues propres. Dépôt d'ordure interdit en dehors des containers. Deux avertissements pour emplacement mal entretenu ou sale peuvent entraîner l'expulsion.

Il appartient au campeur de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries... et en cas d'incident relevant de sa responsabilité civile.

Les animaux sont acceptés sur les campings (hors Cypsela Resort) moyennant un forfait payable à la réservation. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse et vaccinés contre la rage (carnet de vaccination à jour). Le preneur devra emmener son animal faire ses besoins à l'extérieur du camping ou le cas échéant devra ramasser et jeter ses déjections dans les poubelles du camping. Il est interdit de laisser un animal seul sur un emplacement, attaché ou enfermé dans une voiture ou dans un locatif. Les chiens considérés par le législateur comme dangereux (catégories 1 et 2) ne seront pas acceptés au sein du camping.

Une réclamation ne sera prise en compte qu'à la seule condition d'être formulée par écrit lors du séjour.

En cas de litige et après avoir saisi le service « client », tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de Sandaya.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Medicys

- Saisine par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.medicys.fr
- Saisine par mail : contact@medicys.fr
- Saisine par voie postale : 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS
- Téléphone : 01 49 70 15 93

En cas de non résolution du litige, la juridiction compétente sera celle du lieu d'implantation de l'établissement.

CAUTIONS :

- Pour les locatifs, un dépôt de garantie de 300€ est exigé à l'arrivée ; il est restitué au départ, au plus tard sous 5 jours, après inventaire, déduction faite des détériorations et/ou manquants constatés.
- Pour les emplacements avec sanitaires privés, un dépôt de garantie de 100€ par emplacement est exigé à l'arrivée. Cette somme est restituée au départ à la réception.

IMAGE :

Vous autorisez Sandaya, ainsi que toute personne que Sandaya souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour chez Sandaya et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet Sandaya – dont Facebook -, sur les supports de présentation et de promotion Sandaya et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du groupe Sandaya

et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ :

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par Sandaya comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Sandaya, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Sandaya en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

SANDAYA
Avenue Georges Frêche
34830 CLAPIERS

N° SIRET SAS SANDAYA : 524 027 455 0020

CES CONDITIONS SONT APPLICABLES À L'ENSEMBLE DES CAMPINGS SANDAYA.